



7, place du Champs-de-Foire
61110 REMALARD-EN-PERCHE

02.33.73.81.86

www.amisduperche.fr

Facebook : Commémorations de la Grande Guerre dans le Perche



Comité scientifique

A Rémalard-en-Perche, le 2 février 2018

Le Perche en sortie de guerre (1918-1930)

Colloque interrégional des 20-21 octobre 2018, Nogent-le-Rotrou

Sous la direction scientifique de Stéphane TISON

(maître de conférences à Le Mans Université)

Appel à communication

Les combats cessent le 11 novembre 1918, mais l'onde de choc du conflit ne s'arrête pas à cette date. La guerre elle-même semble être terminée dès lors qu'est définie par la loi du 23 octobre 1919 la date officielle de cessation des hostilités. Pour autant, les effets du conflit se font sentir durablement dans une longue sortie de guerre, à la fois diplomatique, politique, économique, sociale, culturelle... Les historiens comme Bruno Cabanes, Stéphane Audoin-Rouzeau, Christophe Prochasson, Stéphane Tison, ont mis en valeur depuis une quinzaine d'années ce processus au long cours, montrant comment les sociétés en France et en Europe s'extraitent lentement des conséquences du Premier conflit mondial. Le colloque de Nogent-le-Rotrou qui aura lieu, les 20-21 octobre 2018, vise à analyser ce processus dans la société percheronne au cours des années 1920.

Il est d'abord utile d'établir un bilan démographique à l'échelle locale. Une telle étude concernant les civils est encore rare et les effets de la grippe espagnole sont encore méconnus. Quel fut l'effet de cette pandémie ? La natalité reprit-elle rapidement après la guerre ?

Comment les hommes sont-ils démobilisés ? Comment retrouvent-ils leurs familles, leurs épouses, leurs enfants ? Il serait utile de mesurer les effets de l'expérience combattante sur la structure familiale, à travers l'étude des divorces par exemple. Et lorsque le combattant est mort au combat, comment évolue la situation des veuves, des orphelins dans les années qui suivent la fin du conflit ?

L'expression de leur expérience hors du commun a suscité une sociabilité nouvelle dans la génération du feu : les associations d'anciens combattants se multiplient dès 1919-1920 et agissent pour faire entendre les droits des « démobilisés » que l'on appelle rapidement les « anciens combattants » pour les distinguer des « vétérans de 1870 ». Comment se structure ce réseau d'associations ? Quelles actions mènent-ils au cours des années 1920 pour faire reconnaître le 11 novembre comme commémoration nationale, pour défendre leur droit à une pension ?

La recomposition du paysage politique est également un champ d'étude, alors que nombre d'anciens combattants sont élus dans la Chambre « Bleu horizon ». Qu'en est-il dans le Perche ? Quel regard portent les élus sur les conséquences de la guerre ?

Il serait utile également de mesurer la façon dont la vie économique et culturelle reprend son cours. Les communes du Perche ont-elles soutenu l'effort de reconstruction des communes ruinées du front, en finançant une aide par des fêtes, en les parrainant ? Ont-elles intégré les réfugiés qui, arrivés pendant le conflit, cherchent à s'établir après la guerre ? La situation agricole doit susciter des recherches alors que nombre d'exploitants sont morts au combat, de même que la reconstitution du cheptel de chevaux percherons qui ont payé un lourd tribut à la guerre. Alors que le niveau de revenu national de 1913 est retrouvé en 1924, que la reconstruction matérielle est à peu près achevée au niveau national en 1931, cette chronologie est-elle similaire dans une province rurale comme le Perche ?

Enfin, l'onde de choc de la guerre est illustrée par un mouvement commémoratif d'une ampleur inédite. Si les traces du traumatisme de la Grande Guerre ont été beaucoup étudiées à travers les monuments communaux, il reste beaucoup de travaux à mener sur les monuments des groupes professionnels et autres institutions (établissements scolaires, clergé, groupes sportifs, sociétés de musique, etc.), les monuments paroissiaux ou les autres formes d'expression du deuil (livres d'or).

A travers ces questions, ce sont les effets du conflit dans l'espace spécifique du Perche que ce colloque souhaite interroger.

Les propositions de communication pourront être adressées à : jean-francois.suzanne@orange.fr ou à amisperche@amis-du-perche.com (pour le 10 avril 2018)